La Revue nouvelle octobre 2007/10
Dossier

La société du travail sur soi

Nous serions désormais entrés dans une société du travail sur soi. Travail sans fin, que les individus accompliraient sur leurs propres comportements et sur eux-mêmes. Certes, l'idée n'est pas neuve. Elle s'inscrit dans un long mouvement historique. Aujourd'hui, elle prend toutefois un accent particulier en regard de développements survenus récemment dans la sphère des politiques publiques, dans celle de l'économie de marché ou encore dans l'organisation même de nos vies privées. Cette évolution notoire se remarquerait notamment par l'insistance récurrente invitant désormais tout un chacun à se prendre en charge, à devenir autonome et acteur de sa propre vie.

Didier Vrancken

Didier Vrancken est professeur de sociologie, président de l'Institut des sciences humaines et sociales de l'université de Liège et directeur du Centre de recherche et d'intervention sociologiques.

En quoi cette activité consistant à se retourner sur soi, voire — pour paraphraser Foucault — à se « soucier » de soi, serait-elle bien devenue un « travail » que nous aurions à accomplir ? Un détour par un récent débat s'avèrera très éclairant. On peut avancer que la polémique qui, au cours des années nonante, a opposé détracteurs et partisans de la centralité contemporaine du travail a néanmoins permis de mettre en évidence que le travail, s'il ne peut désormais plus être ramené au tout d'une vie, voit paradoxalement sa sphère d'expression s'étendre. Il s'agit dorénavant d'entreprendre un travail sur soi, d'être soi, tout en étant relié aux autres. Certes, le travail perd ce caractère sacré qu'il détenait dans la société industrielle et se voit replacé dans l'ensemble du processus humain, comme un facteur, parmi d'autres, contribuant à la construction de la personne.

LE TRAVAIL BANALISÉ

Assez paradoxalement, la force de son nouvel usage en reposerait sur sa banalisation. Le travail ne s'arrête plus à la sphère de la production des biens et des services. Il s'agit aujourd'hui, plus largement, de produire sa vie, de faire un

travail sur soi-même. Il est devenu banal de rappeler qu'il mobilise des savoirs, des savoir-faire, mais encore des savoir-être sollicitant les subjectivités mêmes.

Du côté de l'intervention psycho-médico-sociale, l'intention est dorénavant moins de faire à la place de l'usager que de lui faire faire, de l'accompagner, de faire de chacun, dans une société libérale avancée, l'entrepreneur de sa propre vie. On devrait gérer son temps, son existence, ses relations, ses capacités, ses manières d'être, un peu comme on gère sa petite entreprise. Les valeurs du marché se seraient désormais étendues aux politiques sociales et à la conduite de nos existences. L'époque contemporaine ne serait pas celle de la fin du travail, mais celle du travail sans fin sur soi, travail qu'accompagneraient les institutions pour orienter l'individu dans cette tâche.

UN GOUVERNEMENT À DISTANCE

Ainsi, loin d'être livré aux seules lois omnipotentes du marché, l'individu serait accompagné par de nouvelles politiques publiques destinées à l'aider dans le plein déploiement de lui-même. Ce travail se mettrait ainsi en place dans toute une série de dispositifs institutionnels, selon de multiples déclinaisons synonymes de « travailler sur soi » : travailler son employabilité pour éviter le piège du chômage, apprendre à apprendre pour parer à l'échec scolaire, se médicaliser ou s'éduquer à la santé pour éviter la maladie, entreprendre une seconde carrière pour répondre aux formes de retrait social entrainées par la mise à la retraite, se sensibiliser au droit (judiciarisation) et être à même d'en suivre les procédures, se former de manière continue, s'activer, s'insérer, développer son projet, etc.

À mesure que l'État se retirerait — mais en apparence seulement —, on observerait, dans cet espace libéré, une montée en puissance de toute une série de nouveaux dispositifs de production des individus, dispositifs marqués du sceau de la gouvernance néolibérale en appelant à la responsabilité de tout un chacun. Désormais la compétence régulatrice de l'État se déplacerait sur les individus eux-mêmes, aidés et accompagnés par les dispositifs publics. On peut également déceler des traces de ce passage dans l'attention croissante aujourd'hui portée à l'« action publique » au détriment de celle naguère accordée à l'État. Ainsi au retrait de l'État répondrait bel et bien une extension d'un gouvernement à distance ou désétatisé. Ce gouvernement trouverait notamment appui auprès de nouvelles technologies de gestion des conduites au sein des entreprises, des organisations, des familles, des communautés, des associations.

Dans ce contexte d'évolution institutionnelle, on assiste à un singulier mouvement de recomposition des politiques publiques. Il se situe à l'intersection de différents champs tels que ceux du travail social, de la santé, du handicap, de la santé mentale, de la retraite, de l'enseignement, de la formation et de l'emploi, du chômage, de l'aide à la jeunesse, des politiques pénales et de tous ces espaces d'intervention sur les personnes. On voit apparaitre de nouveaux outils à destination des publics les plus fragilisés, voire les plus mar-

ginalisés — qu'il s'agisse de publics dits exclus, déficients, déviants, délinquants, défavorisés ou encore plus globalement « à problèmes ». Ces publics se retrouvent au cœur d'une nouvelle attention publique visant à les accompagner, à les activer, à les insérer, à gérer les conflits, à gérer les différences. L'accompagnement, le conseil, la guidance, l'orientation, l'aide au développement personnel procèdent de cette nouvelle magistrature de soi. Toutes ces formules d'intervention viennent progressivement remplir l'espace exclusivement occupé autrefois par les politiques de « prise en charge », d'« assistance », de « protection », de pure « indemnisation » des risques.

NOUVELLES RÈGLES NOUVEAUX MÉTIERS

La mise sur pied de ces nouvelles politiques s'accompagne d'une densification des procédures et des réseaux (contractualisation, développement des outils du *new public management*, mise en réseau, partenariat, etc.). L'intervention sur les personnes se déploie dans un contexte d'inflation décrétale et règlementaire impressionnant où il devient de plus en plus difficile de penser une action transversale ou tout simplement de s'y retrouver! Ainsi, lorsque l'on tente de procéder à un bilan de l'action sociale et de santé en Wallonie[1], force est de constater les efforts consentis, la démultiplication des moyens budgétaires, le développement des initiatives et des services, des dispositifs d'intervention, des subventionnements des travailleurs ou encore l'efflorescence d'une dynamique de quête de projets.

Toute cette densification des moyens de l'intervention psycho-médico-sociale s'accompagne également d'une prolifération de nouveaux rôles et métiers: travailleurs sociaux, médiateurs, évaluateurs, éducateurs, placeurs, coacheurs, *case managers*, gestionnaires de projet, assistants de justice, accompagnateurs, conseillers et formateurs de tous bords apparaissent comme ces nouveaux bras armés des mesures incitatives à destination des publics en difficulté.

DÉRÉGULATION ET PROTECTION

Pourtant, si l'on en revient aux quelques bonnes pages qui nous ont appris l'histoire des États-providences contemporains, on se souviendra que ceux-ci ont été inventés pour faire littéralement société. À l'origine, exclusivement destinés à être des filets de protection pour les plus faibles, ils se sont vus progressivement investis d'attentes plus vastes, à vocation plus universelle. Attentes de formation, d'éducation, de santé, de culture, de bien-être pour tous et pour toutes. La constitution de ces États a été un indéniable vecteur de démocratisation de nos sociétés occidentales. Plus d'un demi-siècle après leur naissance officielle, force est de constater la montée en puissance de nouveaux acteurs différents des acteurs sociaux classiques, à savoir: les représentants du gouvernement, les partenaires sociaux et les représentants des organisations professionnelles.

Ainsi, à côté des professionnels de l'activation évoqués plus haut, les usagers/bénéficiaires/clients, mais également les familles, les associations de la société ci-

[1] « Dix ans d'action sociale et de santé en Région wallonne. Bilan et prospectives », Liège, *L'observatoire*, 2006.

vile ont vu leur rôle croitre pour intervenir et surtout animer cette société jugée trop passive, embastillée dans ses vieilles torpeurs bureaucratiques et protectionnelles. Comme si derrière cet apparent mouvement de dérégulation se jouait la recomposition d'un nouvel ordre protectionnel à destination de tous. Ordre protectionnel se mettant en scène à la périphérie, auprès des publics les plus fragilisés, là où précisément l'insistance sur le formidable vivier des potentialités individuelles se fait la plus forte. On se retrouve alors confronté à un véritable langage servant à qualifier les choses et à une volonté de miser sur l'humain à l'heure des restrictions budgétaires et d'un profond doute sur l'avenir. À terme se joue là un profond mouvement de régulation institutionnelle à destination des entreprises, des administrations, des associations, des organisations et plus largement de nos vies, mouvement en appelant davantage à la responsabilité individuelle.

TOUS RESPONSABLES ?

Tout en misant sur l'autonomie et sur la contractualisation des interventions, les nouveaux dispositifs d'aide et d'intervention reportent pour une bonne part le poids de la responsabilité sur les personnes. Il appartient ainsi à tout un chacun de « faire en sorte que » ou de « mettre des choses en place » face à la menace du risque ou face au destin qui l'accable. Nous serions en quelque sorte tous responsables face au chômage, face à la maladie, face à l'échec scolaire et aux aléas de la vie, car il nous appartiendrait de gérer notre propre vie. Aussi tout échec peut-il être entendu comme un échec potentiel de l'individu. « Vous êtes au chômage ? Vous n'avez donc pas suffisamment travaillé votre employabilité ! », « Vous subissez un échec scolaire ? Vous n'avez pas suffisamment appris à apprendre ! »

Il y aurait somme toute là comme le constat de notre impuissance face au destin. Nous renoncerions à un idéal de guérison et d'éradication de nos problèmes. Le risque serait omniprésent. Il ne serait plus lié à une imperfection du progrès, mais serait en fait la contrepartie de toute activité humaine, qu'il s'agisse des opérations financières, de la santé, de la sécurité et par extension des modes de vie mêmes des individus. Cette culture du risque serait au cœur de l'activité économique comme elle serait au cœur de la décision politique.

Mais au-delà, chacun de nous serait concerné. Elle nous laisserait entrevoir combien nos vies seraient désormais soumises aux aléas, fragmentées, faites d'une multitude de trajectoires biographiques incertaines. Tout choix posé — choisir un conjoint, faire un enfant, trouver un travail, entreprendre des études — aurait désormais un cout à assumer. Et face à la survenue du risque, il nous appartiendrait de nous reconstruire, de nous réorienter, de faire un travail sur nous-mêmes en nous formant, en recherchant de nouvelles compétences, de nouvelles connaissances. Incertitudes, imprévisibilités, risques et insécurités seraient devenus les nouvelles donnes constitutives de nos sociétés contemporaines.

NOUVELLE RATIONALITÉ POUR L'ENTREPRISE

Ce raisonnement est particulièrement d'actualité dans la sphère de la production où l'heure n'est plus à la sécurité de l'emploi et des salaires, mais à la responsabilité des salariés sur lesquels pèse désormais une obligation de résultat. On attend d'eux une adaptation constante au marché du travail. Il ne suffit plus d'exercer convenablement son métier, mais de se tenir constamment informé, de veiller à entretenir ses compétences et son employabilité tout au long de la carrière. Tout en évaluant les travailleurs à l'aune de leur performance, les entreprises transfèrent pour partie le risque entrepreneurial vers les salariés.

Une nouvelle rationalité managériale, économe et intrusive a fait son entrée dans l'entreprise. Dorénavant, le développement industriel ne repose plus sur la seule force du travail, il en appelle à la subjectivité des salariés. Il s'agit de travailler sans cesse ses compétences, d'être performant, continuellement et physiquement, au boulot mais aussi en société, à l'école, au lit, dans la salle de sports et dans tous ces lieux où se joue désormais la construction de soi. Pour une part non négligeable d'individus, l'aventure est belle, elle est exaltante. Mais pour tous ceux qui n'ont pu prendre le train en marche, l'impératif de mobilité et de flexibilité s'accompagne aussi d'insécurité, de risque de relégation, de décrochage total avec les droits et les protections sociales.

CULTURE DU RÉCIT

Si hier encore l'État social intervenait pour réparer les risques inhérents aux lois du marché et à la perte consécutive des salaires, il entend dorénavant pouvoir rencontrer de nouvelles attentes plus individuelles, plus diversifiées et également plus complexes. Ce faisant, une véritable culture de la renonciation semble se décliner face à ce que d'aucuns n'hésitent pas à qualifier d'institutionnalisation de problèmes tels que le sous-emploi et la précarité.

En effet, ces problèmes n'apparaissent plus comme des problèmes à traiter ou à éradiquer. Ils sont avant tout lus en tant qu'épreuves à surmonter, épreuves liées aux aléas des biographies, des parcours de vie, des trajectoires erratiques d'emploi, de formation, de santé ou d'insertion. Il s'agit désormais d'assurer les trajectoires et les parcours de vie de plus en plus incertains, déstabilisés par les turbulences du marché du travail et de la vie privée. Dans cette optique, l'objet du travail sur soi consisterait à aider les individus à se ressaisir à partir de la mise à l'épreuve d'eux-mêmes et de la formulation du récit de leur infortune. En témoignerait toute l'importance aujourd'hui accordée à la parole, à l'écoute, à la communication. Par cette invitation au récit de soi se mettrait en place un véritable gouvernement par la parole pour réguler nos conduites.

Reste alors à porter le regard dans deux directions. Tout d'abord la société du travail sur soi n'est pas une simple rencontre de subjectivités, un ensemble d'expériences individuelles tentant de s'accorder

entre libres parties. Elle repose sur un ensemble de règles, de normes, de langages communs, d'habitudes, d'aptitudes et de capacités d'agir patiemment appris. Bref, si le mot « institution » ne semble plus avoir aujourd'hui la cote, il importe de réellement s'interroger aux fins de savoir ce qui fait réellement société par-delà les célébrations contemporaines du sujet et de l'intériorité.

LES PRATIQUES RÉELLES

En second lieu, derrière les intentions officielles, derrière les discours politiques et managériaux en appelant au travail sur soi, il faut pouvoir s'interroger sur les pratiques réelles, rechercher là où cela coince, là où cela résiste — par le silence, par la surenchère ou la contestation — face aux injonctions à l'implication subjective. Si l'on assiste bien à l'émergence d'un véritable mode de gouvernement de nos pratiques et conduites, on peut, comme le pensait Foucault, opposer à tout gouvernement d'autres procédures de gouvernement, d'autres manières d'être qui émergent parfois à l'abri des bruits du monde. Il y a certes toute une impressionnante production discursive invitant à la performance, au culte du risque et au travail sur soi. Mais l'histoire n'est pas définitivement écrite, elle se construit également par-delà les discours et les bonnes intentions. Toute une réalité politique doit être interrogée. ■

Ce texte a bénéficié des remarques et suggestions de Barbara Bovy, Rachel Brahy, Christophe Dubois et Aude Lejeune, chercheurs au Centre de recherche et d'interventions sociologiques de l'Université de Liège. Je les remercie très vivement pour ces discussions amicales et tellement stimulantes.

On lira également Vrancken D., Macquet C., 2006, *Le travail sur Soi. Vers une psychologisation de la société ?*, Paris, Belin.